



ÉCOLE PRIMAIRE

COURS DE CE1 (COURS ÉLÉMENTAIRE 1^{re} ANNÉE)



OBJECTIFS DE LA SCOLARITÉ

- Pour une classe complète : permettre à l'enfant de suivre le programme scolaire français tel qu'il est défini dans les instructions officielles du ministère de l'Éducation nationale en CE1.
- Pour des cours par matière : offrir à l'enfant un éventail de leçons et exercices de soutien, d'approfondissement ou de découverte dans des matières ciblées.



PUBLIC VISÉ

- Enfant de 6 à 12 ans



PRÉPARATION

- Classe complète à inscription réglementée
- Classe complète à inscription libre
- Cours par matière

CARACTÉRISTIQUES DE LA SCOLARITÉ

Niveau à l'issue de la scolarité	Niveau CE1
Durée de la scolarité	<ul style="list-style-type: none"> - Classe complète : 24 h/semaine sur 36 semaines - Cours par matière : 5h/semaine en moyenne sur 36 semaines
Dates d'inscription à la scolarité	<ul style="list-style-type: none"> - Classe réglementée : 01/06/21 au 29/11/21 - Classe libre : 01/06/21 au 30/03/22 - Cours par matière : toute l'année
Période de scolarité	<ul style="list-style-type: none"> - Classe complète : l'année scolaire - Cours par matière : 12 mois à date d'inscription
Accès internet	Connexion haut-débit permanente et indispensable
Inscription	En ligne sur cned.fr ou envoi de la demande d'inscription par voie postale

FORMATION CNED

QUELLE FORMATION CHOISIR ?

Consultez le tableau ci-après pour choisir la formation la mieux adaptée à votre situation.

VOTRE SITUATION	FORMATIONS PROPOSÉES
Élève de 6 à 12 ans n'ayant pas de difficultés majeures et résidant sur le territoire national (métropole ou outremer) durant toute la scolarité. Élève ne fréquentant pas un établissement scolaire (empêchement). Avec l'avis favorable du DA-SEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale).	Classe complète à inscription réglementée
Élève de 6 à 12 ans et résidant en dehors du territoire national (métropole ou outremer). Élève ne fréquentant pas un établissement scolaire (autre qu'une école conventionnée avec le CNED). Avec l'avis favorable du conseiller culturel auprès de l'ambassade de France.	Classe complète à inscription réglementée
Élève de 6 à 12 ans (critère d'âge donné à titre indicatif). Sans avis favorable du DA-SEN ou du conseiller culturel.	Classe complète à inscription libre
Certaines matières seulement de la classe complète sont souhaitées pour un enseignement de soutien ou d'approfondissement. Sans avis favorable du DA-SEN ou du conseiller culturel.	Cours par matière

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le CNED propose une formation hybride ; à savoir, un outil de référence sur support papier (le Cahier de bord) et des renvois réguliers sur une plateforme en ligne (Moodle) accessible via cned.fr, à l'aide d'un identifiant personnel et confidentiel remis dès validation de l'inscription.

— Pour les classes complètes :

La formation est organisée en 8 modules (plus un 9^e module, uniquement en ligne, facultatif et autocorrectif). Chacun correspond à 4 semaines de travail et groupe toutes les disciplines :

- 1/ Français
- 2/ Mathématiques
- 3/ Questionner le monde et Enseignement moral et civique
- 4/ Enseignements artistiques et Éducation physique et sportive

L'élève est invité à compléter une pochette d'évaluations regroupant les évaluations des 8 modules pour les 4 disciplines, ainsi qu'une autre pochette d'évaluations pour la langue étrangère choisie.

À la fin de chaque évaluation, un tableau dresse le bilan des compétences évaluées.

Concernant la langue étrangère, un choix doit être fait au moment de l'inscription entre anglais et espagnol.

Chaque formation se déroule sur une année scolaire (hémisphère Nord ou hémisphère Sud) ; les corrections sont assurées de septembre à mi-juin.

Pour les classes complètes à inscription réglementée, dans le cadre d'une inscription tardive à titre dérogatoire, il convient de contacter le pôle de scolarité du CNED pour un ajustement du programme dans le temps disponible.

— Pour les cours par matière :

Le cours, dans chaque domaine, est divisé en 8 modules de 4 semaines chacun. Pour chaque discipline, 8 évaluations sont à renvoyer.

À la fin de chaque évaluation, un tableau dresse le bilan des compétences évaluées.

La correction des devoirs est assurée durant 12 mois à compter de la validation de l'inscription, excepté pendant les mois de juillet et août.

VOTRE PLATEFORME DE FORMATION VOUS DONNE ACCÈS :

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES	CORRECTION ÉLECTRONIQUE	OUTILS D'ÉCHANGE	RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none">- 8 cahiers de bord (papier et en ligne)- 2 recueils de documents (papier et en ligne)- 1 pochette d'évaluations (papier et en ligne)- 1 carnet de progrès (papier et en ligne) en classe complète et 1 carnet de progrès par discipline en cours par matière- Contenu disciplinaire numérique en ligne- Exercices interactifs et vidéos en ligne	<p>L'outil « Copies En Ligne » permet le dépôt des évaluations écrites et orales, ainsi que le téléchargement des corrections individualisées.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Tutorat disciplinaire : des professeurs répondent à vos questions.- Contact « services administratifs ».	<p>Guide de travail de l'élève</p>



Tutorat disciplinaire

Sur votre plateforme de formation, des professeurs des écoles répondent, sous 48 heures, aux questions pédagogiques que vous pourrez vous poser sur les cours ou les activités en cours de réalisation. Ils vous accompagnent tout au long de l'année scolaire.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Pour les classes complètes :

— Durée de la formation et rythme de travail

Les cours sont répartis sur 36 semaines. La charge de travail est estimée à 24 heures par semaine, ce qui est incompatible avec une autre scolarité dans un établissement.

Le rythme doit permettre l'envoi régulier des évaluations.

— Validation de la formation

Pour que l'année scolaire soit validée, toutes les évaluations dans tous les domaines doivent être envoyées régulièrement au CNED entre le 1^{er} septembre 2021 et le 15 juin 2022, ou entre le 1^{er} janvier 2022 et le 15 décembre 2022 pour les élèves suivant le rythme hémisphère Sud.

À l'issue de chaque trimestre, les familles peuvent consulter en ligne le livret de compétences de leur enfant (classe complète réglementée).

Ce livret de compétences est téléchargeable par les familles du 6 juillet au 31 août 2022.

L'avis du Conseil des maîtres est adressé aux parents par voie postale en fin d'année scolaire ou courriel (classe complète réglementée).

Pour les cours par matière :

— Durée de la formation et rythme de travail

Les cours sont répartis sur 36 semaines. La charge de travail est estimée à :

- Français : 6h30/semaine
- Mathématiques : 4h/semaine
- Questionner le monde : 1h30/semaine
- Anglais : 1h30/semaine

Le rythme de travail reste libre mais il doit permettre l'envoi des évaluations avant la date anniversaire de l'inscription.

— Validation de la formation

Une attestation de suivi et de l'évaluation des compétences acquises est délivrée en ligne en fin de formation. L'inscription à un cours par matière ne donne pas lieu à un avis d'orientation de la part du CNED.

L' ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

— Un même professeur de l'Éducation nationale vous accompagne tout au long de l'année scolaire pour guider votre enfant dans son apprentissage et vous apporter des conseils :

- il apporte des explications sur les contenus et activités à réaliser (cours, évaluations, activités, exercices, méthodologie). Vous pouvez lui donner des informations et/ou lui poser des questions, en ajoutant un commentaire à votre envoi des copies sur le logiciel de dépôt des devoirs : Copies en ligne.
- il corrige les évaluations envoyées et vous transmet une fiche de synthèse portant commentaires et conseils.

— L'équipe administrative assure le suivi de la scolarité (certificat de scolarité, attestation d'inscription, facturation, etc.).

VALIDATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Pour les classes complètes à inscription réglementée :

— Pour que le passage en classe supérieure soit proposé par le conseil des maîtres, toutes les évaluations attendues des matières suivies doivent être envoyées régulièrement au CNED avant le 15 juin 2022 ou le 15 décembre 2022 pour les élèves suivant le rythme hémisphère Sud.

- ### — À l'issue de chaque trimestre, les familles peuvent consulter en ligne le livret de compétences de leur enfant. Le livret de compétences de fin d'année scolaire est téléchargeable par les familles du 6 juillet au 31 août 2021. Le passage au niveau supérieur est soumis à l'avis du Conseil des maîtres. Cet avis est adressé aux parents par voie postale en fin d'année scolaire ou par courriel.

Pour les classes complètes à inscription libre :

À l'issue de chaque trimestre, les familles peuvent consulter en ligne l'attestation de suivi de leur enfant. L'attestation de suivi est téléchargeable par les familles du 6 juillet au 31 août 2022.

Pour les cours par matière :

L'attestation de suivi est délivrée en ligne en fin de formation.

L'inscription à un cours par matière ne donne pas lieu à un avis d'orientation de la part du CNED.

CONTENU DE LA FORMATION

PROGRAMME

Pour les classes complètes :

Les contenus sont conformes aux programmes officiels du ministère français de l'Éducation nationale.
Les enseignements dispensés sont basés sur les cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

DOMAINE DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et de l'activité humaine

DISCIPLINES ÉTUDIÉES

- Français
- Langue vivante (anglais ou espagnol)
- Enseignements artistiques
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Questionner le monde
- Mathématiques

Pour les cours par matière :

Les contenus sont conformes aux programmes officiels du ministère français de l'Éducation nationale.

DISCIPLINES ÉTUDIÉES

- Français
- Mathématiques
- Questionner le monde et Enseignement moral et civique
- Anglais

CLASSE COMPLÈTE

CLASSES	RÉF.	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE DEVOIRS
Classe complète à inscription réglementée	P5RE1	864 h	40 devoirs
Classe complète à inscription libre	P5LE1	864 h	40 devoirs

COURS PAR MATIÈRE

MATIÈRES	RÉF.	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE DEVOIRS
Français	P5KE1E1FR	234 h	8 devoirs
Mathématiques	P5KE1E1MA	144 h	8 devoirs
Questionner le monde et Enseignement moral et civique	P5KE1E1HG	54 h	8 devoirs
Anglais	P5KE1E1LA	54 h	8 devoirs

MODALITÉS D'INSCRIPTION

DATES ET VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION

INSCRIPTION HÉMISPHERE NORD	DATES D'INSCRIPTION	DURÉE DE LA SCOLARITÉ (SUIVI PÉDAGOGIQUE)	VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION
Classes complètes à inscription réglementée	Du 1 ^{er} juin 2021 au 29 novembre 2021	Jusqu'au 30 juin 2022	Jusqu'au 30 juin 2022
Classes complètes à inscription libre	Du 1 ^{er} juin 2021 au 30 mars 2022	Jusqu'au 30 juin 2022	Jusqu'au 30 juin 2022
Cours par matière	Toute l'année	12 mois	12 mois

INSCRIPTION HÉMISPHERE SUD	DATES D'INSCRIPTION	DURÉE DE LA SCOLARITÉ (SUIVI PÉDAGOGIQUE)	VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION
Classes complètes à inscription réglementée	Du 4 janvier 2022 au 30 mars 2022	Jusqu'au 30 décembre 2022	Jusqu'au 30 décembre 2022
Classes complètes à inscription libre	Du 4 janvier 2022 au 30 mars 2022	Jusqu'au 30 décembre 2022	Jusqu'au 30 décembre 2022
Cours par matière	Toute l'année	12 mois	12 mois



Inscription tardive

Le CNED vous offre la possibilité de vous inscrire à des classes complètes réglementées jusqu'au 29 novembre 2021, afin de proposer une solution adaptée à la situation de chacun. Il convient de rappeler qu'une année scolaire n'est profitable qu'à condition de respecter le rythme de travail prévu et d'y consacrer un certain nombre d'heures de travail. **Vous pouvez tout de même, sous réserve de l'avis favorable du directeur académique ou du conseiller culturel, vous inscrire au-delà de cette date.**

Pour les classes complètes à inscription réglementée :

Une scolarité complète à inscription réglementée au CNED est incompatible avec une inscription dans un autre établissement scolaire (hors écoles conventionnées avec le CNED).

Pour tous les élèves, l'inscription est conditionnée par un avis favorable délivré par le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DA-SEN) ou le conseiller culturel de l'ambassade de France.

Remarque : si vous n'obtenez pas l'avis favorable nécessaire, vous pouvez opter pour une inscription libre :

- en classe complète à inscription libre ;
- pour suivre seulement certaines matières : inscrivez-vous aux cours par matière.

Documents à joindre obligatoirement pour les élèves résidant sur le territoire national :

- Avis favorable du DA-SEN précisant le niveau souhaité pour l'inscription (faire compléter le paragraphe 3 de la fiche d'inscription par la direction académique de votre département de résidence).

N.B. : L'avis du conseil de cycle est à présenter aux services de la direction académique.

- Attestation de niveau délivrée par le DA-SEN de votre lieu de résidence dans les cas suivants :
 - élèves précédemment scolarisés hors du système scolaire français (en établissement étranger ou en établissement français non reconnu par le ministère de l'Éducation nationale) ;
 - élèves instruits précédemment en France, en établissement privé hors contrat ou « en famille ».
- Pour les élèves précédemment scolarisés dans le système scolaire français :

Pour le CE1 :

- copie du livret de compétences de l'année précédente et de l'avis de poursuite de scolarité.

N.B. : Les élèves scolarisés au CNED l'année précédente n'ont pas à fournir ces documents.

Pour une inscription en cours d'année scolaire :

- copie du livret de compétences du (des) trimestre(s) effectué(s) dans l'école fréquentée depuis le début de l'année ;
- un exeat (ou certificat de radiation) de cet établissement.

Documents à joindre obligatoirement pour les élèves résidant en dehors du territoire national :

- Avis favorable du conseiller culturel auprès de l'ambassade de France (faire compléter le paragraphe 3 de la fiche d'inscription), quels que soient l'âge ou la nationalité de l'élève.
- Copie d'une pièce d'identité.
- Pour les élèves précédemment scolarisés dans le système scolaire français :

Pour toute inscription en réglementé :

- copie du livret de compétences de l'année précédente et de l'avis de poursuite de scolarité.

NB : Les élèves scolarisés au CNED l'année précédente n'ont pas à fournir ces documents.

Pour une inscription en cours d'année scolaire :

- copie du livret de compétences du (des) trimestre(s) effectué(s) dans l'école fréquentée depuis le début de l'année ;
- exeat (ou certificat de radiation) de cet établissement.

- Paiement : reportez-vous plus loin au chapitre TARIFS pour connaître le tarif applicable.
- Pour les élèves utilisant les services de la valise diplomatique pour l'acheminement du courrier, l'autorisation nominative faisant apparaître son numéro, délivrée par le ministère des Affaires étrangères.

Cas particulier des établissements conventionnés avec le CNED : veillez à respecter les modalités précisées dans la convention.

- Retournez les documents :

par internet : connectez-vous à <https://www.cned.fr/primaire/classe-de-ce1> et suivez les étapes indiquées.
ou

par courrier : renvoyez-le à l'adresse indiquée sur les documents fournis.

Pour les classes complètes à inscription libre et pour les cours par matière :

Aucune condition particulière.



Inscription en ligne

Inscrivez-vous directement sur [cned.fr](https://www.cned.fr) et bénéficiez du paiement en 3 fois sans frais.

DÉMARCHES : RAPPEL

AVANT VOTRE INSCRIPTION AU CNED

Pour toute inscription au CNED en classe complète inscription réglementée, transmettre le dossier de demande d'inscription du CNED à votre direction académique ou à votre conseiller culturel pour obtenir son avis.

AU MOMENT DE VOTRE INSCRIPTION AU CNED

- Les cours seront expédiés en un envoi à partir du 1^{er} juin 2021.
- Réception dans un délai moyen de 10 jours (en France métropolitaine) ou de 4 semaines (hors de France métropolitaine) après validation de l'inscription.
- Accès aux contenus en ligne dès le lendemain de l'inscription.

TARIFS

ÉCOLE PRIMAIRE - COURS DE CE1

Tarifs applicables jusqu'au 31/03/2022

Vous inscrivez votre enfant en CE1 (Cours élémentaire 1^{re} année).



Facilités de paiement (sans frais)

- Réservé au règlement de particuliers
- 3 fois par carte bancaire sur cned.fr (sans minimum)
- 5 mensualités entre 450 € et 699€
- 8 mensualités à partir de 700 €

FORMATIONS

CE1	RÉFÉRENCES	VOTRE ENFANT EST ÂGÉ LORS DE SON INSCRIPTION		
		de 6 ans (au plus tard au 31/12/2021) à moins de 16 ans (au moment de son inscription au CNED).		
Une classe complète à inscription réglementée du primaire, prise en compte dans le cadre de sa scolarité en formation initiale, et pour laquelle il n'est pas inscrit dans un autre établissement (hors établissement scolaire à l'international conventionné avec le CNED). <i>Choix de la langue voir référence dans tableau ci-dessous.</i>	P5RE1	Votre enfant résidera en France (métropole, outremer) pendant sa scolarité.	Vous demandez l'inscription au CNED de votre enfant en raison d'une résidence, d'un séjour ou d'un déplacement à l'étranger durant l'année scolaire.	
		GRATUIT	780 €	
Une classe complète à inscription libre. <i>Choix de la langue voir référence dans tableau ci-dessous.</i>	P5LE1	780 €		
Cours par matière. <i>La dégressivité tarifaire, en fonction du nombre de disciplines choisies, s'applique pour un même élève inscrit et pour une inscription simultanée à plusieurs matières choisies dans le même niveau de classe.</i>	Français P5KE1E1FR	1 ^{er} cours : 249 €	2 ^e cours : 186 €	3 ^e cours et suivant : 161 €
	Mathématiques P5KE1E1MA			
	Questionner le monde et EMC P5KE1E1HG			
	Anglais P5KE1E1LA			



Pour les élèves de moins de 6 ans au 31/12/21, contacter le CNED au 05 49 49 94 94 ou + 33 5 49 49 94 94

Si votre enfant ne remplit pas ces conditions, ou si vous ne fournissez pas les pièces et informations demandées lors de son inscription, il ne pourra pas bénéficier d'une inscription réglementée, gratuite. En cas de changement d'adresse après inscription, pour une adresse hors du territoire national, vous devrez régler le tarif scolaire international.

Choix de la langue étrangère obligatoire pour une classe complète (à préciser sur la fiche d'inscription)

CE1	RÉFÉRENCES
Anglais	E1AN
Espagnol	E1ES